

PASS SPORT

Tu as entre 6 et 18 ans ?

Profite de 50 € pour t'inscrire dans un club sportif à la rentrée !



Le Pass'Sport,
c'est quoi ?

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de **50 euros** par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive de septembre 2021 à juin 2022.

Comment cela fonctionne ?



Tu es bénéficiaire de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ?

Tu vas recevoir cet été un courrier du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports t'informant que tu bénéficies du Pass'Sport.

Présente-toi au club sportif de ton choix muni de ce courrier et **50 €** seront déduits du coût de ton adhésion ou de ta licence dans un club.